

**SERVICES INFIRMIERS DANS LES GROUPES
DE MÉDECINE DE FAMILLE**

Ce centre regroupe les activités du personnel infirmier attiré à un groupe de médecine de famille (GMF) accrédité par le ministre de la Santé et des Services sociaux.

Selon le concept du GMF, le personnel infirmier répond à un ensemble de problèmes de santé courants pour des patients inscrits du GMF.

ACTIVITÉS

- Dépistage, évaluation, triage et monitoring
- Activités diagnostiques
- Activités liées aux soins et aux traitements
- Suivi et enseignement
- Notation aux dossiers
- Liaison avec les CLSC et les services de deuxième ligne
- Autres activités professionnelles complémentaires

COÛTS

MAIN-D'OEUVRE

- Salaires
- Avantages sociaux généraux
- Avantages sociaux particuliers
- Charges sociales

AUTRES CHARGES DIRECTES

- Fournitures et autres charges :
- frais de déplacement, de séjour et d'inscription du personnel affecté à ce centre d'activités lors de formations autres que celles déjà financées par le MSSS

Notes:

- 1) Ce c/a ne figure pas dans la liste des activités admissibles à la banque de données commune « Intégration CLSC » ; d'autres sources d'information sont en développement.

CLSC

**SERVICES INFIRMIERS DANS LES GROUPES
DE MÉDECINE DE FAMILLE**

- 2) *Les normes du programme visant à soutenir la mise en place des premiers groupes de médecine de famille (GMF) prévoient que seules les infirmières travaillant dans les GMF devront être rattachées à un CLSC pour fins administratives. Par conséquent, dans le cas où le GMF convient avec le CLSC de l'administration d'autres activités dont le financement est alloué au GMF, l'établissement enregistrera en totalité les charges dans les centres d'activités concernés et il y inscrira un recouvrement lors de la facturation au GMF.*
-